

# Assemblée générale de la FFTT

Dimanche 6 novembre 2016 à 9 h 00  
à la Maison du Sport français  
1, avenue Pierre de Coubertin Paris 13<sup>e</sup>

## Convocation des délégués des ligues régionales et des comités départementaux

Conformément au titre II des Statuts et au titre I du Règlement Intérieur de la Fédération Française de Tennis de Table, les délégués des ligues régionales et des comités départementaux sont convoqués en **Assemblée générale**, le dimanche 6 novembre 2016, à partir de 9h00.

Chaque ligue régionale désigne à l'Assemblée générale trois délégués. Ces trois représentants sont spécialement élus à cet effet pour la durée du mandat par l'Assemblée générale de leur ligue.

Chaque comité départemental délègue son représentant élu à cette fin.

En cas d'empêchement, le vote par correspondance ou par procuration n'étant pas admis, chaque délégué est remplacé par un suppléant élu dans les mêmes conditions.

Les délégués ou leurs remplaçants doivent être licenciés à la Fédération, avoir seize ans révolus, jouir de leurs droits civiques et être membres de leur comité directeur respectif.

Le nombre de voix de chaque ligue et de chaque comité départemental, déterminé selon le barème de l'article 8 des Statuts de la FFTT, est celui correspondant au nombre de licenciés validés à la date du 30 juin 2016.

La moitié des voix calculées, comme indiqué à l'article 8 des Statuts, est exprimée par les délégués de la ligue qui se les partagent à égalité entre eux, le délégué le premier nommé sur la liste des délégués de la ligue exprimant la ou les voix restantes.

L'autre moitié des voix est exprimée par les délégués des comités départementaux au prorata du nombre de licenciés de leur comité respectif.

L'absence d'un délégué entraîne la perte du nombre de voix correspondant pour la ligue ou le comité départemental concerné.

## Ordre du jour

08h30 Accueil et pointage nominatif des délégués

- 09h00
1. Ouverture de l'Assemblée générale
  2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mai 2016
  3. Modifications des statuts de la FFTT
  4. Modifications du règlement intérieur de la FFTT
  5. Allocution du Président fédéral
  6. Remise du Mérite fédéral bronze 2016
  7. Présentation du budget prévisionnel 2017
  8. Vote du budget prévisionnel 2017
  9. Compte-rendu d'activité du Secrétaire général
  10. Remise du Mérite fédéral argent 2016
  11. Rapport du Directeur technique national
  12. Rapport du Médecin fédéral national
  13. Présentation des outils fédéraux
  14. Remise de récompenses dont Dirigeants de l'année
  15. Remise du challenge Georges Duclos
  16. Remise du Mérite fédéral or 2016
  17. Clôture de l'Assemblée générale

Paris, le 23 septembre 2016